

# GYM & WELLNESS

## Règlement d'ordre intérieur

### 1. POLITIQUE DE RÉSERVATION DES COURS

Les cours sont exclusivement réservés aux Membres. Les Membres sont définis comme des personnes disposant d'un abonnement actif à Mix, tandis que les Clients désignent les clients de l'hôtel.

Les cours doivent être réservés à l'avance via l'application officielle Mix ([lien](#)). Par défaut, les réservations sont ouvertes 5 jours à l'avance, sauf indication contraire. Certains cours peuvent avoir des règles de réservation spécifiques et certains abonnements peuvent offrir un accès prioritaire aux réservations.

Les Membres peuvent effectuer un maximum de 2 réservations par jour et jusqu'à 7 réservations actives simultanément. Les réservations se chevauchant sur le même créneau horaire ne sont pas autorisées. Ces règles peuvent être modifiées afin de répondre aux besoins des Membres.

L'option « Réserver » permet de garantir une place, tandis que l'option « Ajouter à la liste d'attente » permet aux Membres de s'inscrire sur la liste d'attente lorsqu'un cours est complet. Si une place se libère, toutes les personnes sur la liste d'attente recevront une notification, et la place sera attribuée à la première personne qui la confirmera via l'application. Les Membres recevront une notification une fois leur réservation confirmée.

Les Membres doivent se présenter et s'enregistrer auprès de l'instructeur dans le studio désigné avant le début du cours. Toute arrivée après les 5 premières minutes du cours entraînera l'annulation de la réservation et sera considérée comme un « no show ». La place sera alors proposée aux Membres en liste d'attente ou présents devant le studio.

Une pénalité sera appliquée au compte du Membre en cas de no-show (par exemple : suspension de l'accès aux cours).

---

### 2. POLITIQUE D'ANNULATION DES COURS

Si un Membre ne peut pas assister à un cours réservé, il/elle doit annuler sa réservation via l'application au moins 2 heures avant le début du cours. Les annulations ne peuvent pas être effectuées par téléphone, e-mail ou à l'accueil.

Les Membres qui n'arrivent pas dans les 5 premières minutes du cours verront leur réservation marquée comme « no show » et leur place sera réattribuée. Une pénalité s'applique pour chaque no-show.

Après 3 no-shows ou annulations tardives sur une période de 30 jours, la possibilité de réserver des cours sera suspendue pendant 15 jours.

Afin de garantir une expérience fluide pour tous les participants :

- Les arrivées tardives ne sont pas autorisées après les 5 premières minutes du cours.
- Quitter une séance avant la fin est fortement déconseillé.

Mix se réserve le droit de refuser l'accès aux studios dans ces situations.

---

### 3. RÈGLES DES COURS COLLECTIFS

Les studios sont exclusivement réservés aux cours collectifs. L'accès n'est pas autorisé en dehors des horaires programmés.

Les zones Crosstraining et Challenge restent accessibles aux Membres, sauf lorsqu'un cours y est organisé.

Mix met tout en œuvre pour assurer les séances comme prévu, mais les horaires peuvent être modifiés sans remboursement.

Mix se réserve le droit d'annuler un cours jusqu'à 2 heures avant son heure de début prévue s'il y a 3 participants ou moins.

---

### 4. POLITIQUE INVITÉS

Seul l'abonnement **Club** inclut un pass invité gratuit par mois, vous permettant d'inviter une personne à passer la journée avec vous chez Mix.

Pour tous les autres types d'abonnement, vous pouvez acheter un **Day Pass** à tout moment pour 60 € afin d'inviter un ami.

Des pass invités supplémentaires peuvent être ajoutés à votre profil lors de certaines occasions :

- **Loyalty Day Pass** après votre premier mois d'abonnement (valable 5 mois)
- **Loyalty Guest Pass** après 4 mois d'abonnement (valable 5 mois)
- **Birthday Guest Pass** : le jour de votre anniversaire, vous pouvez inviter un invité gratuitement (valable uniquement le jour exact, non reportable)
- **Referral Guest Pass** : pour chaque personne qui s'inscrit en utilisant votre code de parrainage, vous recevez un Day Pass (valable 5 mois)

Veillez noter : les invités doivent toujours être accompagnés par le Membre lors de l'entrée au club et rester en permanence sous sa seule responsabilité. Les invités non accompagnés ne seront pas autorisés à entrer. Mix se réserve le droit de restreindre l'accès des invités à certains moments (par exemple : heures de pointe ou jours fériés). Tout comportement inapproprié de l'invité peut entraîner son exclusion et/ou la suspension ou la résiliation de l'abonnement du Membre.

Mix se réserve le droit, à tout moment et à sa seule discrétion, de suspendre, restreindre, limiter ou refuser l'utilisation des Day Pass ou l'accès des invités, notamment en cas de forte affluence au club, de contraintes opérationnelles, de raisons de sûreté ou de sécurité, d'événements privés, de force majeure ou de toute autre circonstance justifiant une telle mesure, sans préavis. Toute décision de ce type pourra être communiquée exclusivement via l'application Mix.

---

### 5. PARKING

Les abonnements Mix Gym & Wellness n'incluent pas le parking comme avantage garanti, mais offrent un accès gratuit au parking Indigo pour les Membres, sous réserve de disponibilité et selon le principe du premier arrivé, premier servi, avec une rotation maximale de 3 heures par visite :

- **Parking C (Gym & Wellness)** : accessible de 6h00 à 23h00 (+1 étage, entrée Tenreuken).
- **Parking A** : accessible après 18h00 en semaine jusqu'à 23h00, et de 7h30 à 23h00 les week-ends (-1 étage, entrée Tenreuken).

Pour utiliser le parking, les Membres doivent enregistrer leur plaque d'immatriculation à la réception Gym & Wellness et télécharger l'application Izix.

### **Règles et conditions :**

- Le stationnement est limité à 3 heures par véhicule et par jour. Les Membres qui dépassent cette limite plus de trois fois sur une période de 15 jours perdront l'accès au parking pour les 15 jours suivants.
- Les Membres qui stationnent dans le Parking A en dehors des horaires mentionnés ou dans une zone non autorisée perdront également l'accès au parking pour les 15 jours suivants.
- Il est conseillé de vérifier la disponibilité du parking via l'application Izix avant d'entrer. Si le parking est complet, la barrière restera fermée.
- Les véhicules doivent être stationnés dans les emplacements marqués.
- Les places vertes sont réservées aux véhicules électriques, mais peuvent être utilisées par des véhicules non électriques uniquement si aucun autre emplacement n'est disponible.
- Les places bleues sont exclusivement réservées aux personnes à mobilité réduite.
- **Parking B** (parking public Indigo, entrée Boulevard du Souverain) n'appartient pas à Mix et est payant.

### **Responsabilité :**

Mix décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dommage ou blessure survenant dans les parkings (y compris le parking vélos). Toute réclamation doit être adressée à Indigo, gestionnaire du parking.

Les Membres peuvent également explorer des options de stationnement gratuit à proximité :

- **Stationnement en voirie (zone bleue)** : disque obligatoire de 9h à 18h du lundi au samedi, durée maximale de 2 heures. Gratuit en dehors de ces horaires et toute la journée le dimanche.
- **Zones vertes** : des zones de stationnement gratuit sont disponibles à moins de 5 minutes à pied.

---

## **6. VOL, PERTE, DOMMAGES ET BLESSURES**

La participation aux activités de Mix ou l'utilisation de ses installations comporte des risques inhérents. Les Membres et Clients reconnaissent et acceptent pleinement ces risques et renoncent à toute réclamation contre Mix en cas de blessure ou d'accident. En cas de blessure, Mix est autorisé à solliciter une assistance médicale au nom du Membre ou du Client, tous les frais étant à la charge du Client.

Mix n'est pas responsable des objets personnels perdus, volés ou endommagés dans ses locaux. Les objets trouvés, s'ils sont récupérés, seront conservés à la réception pendant une durée maximale de 2 semaines.

Les badges d'accès sont personnels et obligatoires pour entrer. Des frais de 5 € seront

facturés pour chaque tranche de 3 oublis de badge. En cas de perte, des frais de remplacement de 5 € s'appliqueront.

---

## **7. TENUE VESTIMENTAIRE, ÉTIQUETTE ET RÈGLES ESPACE PISCINES & BIEN ETRE**

Il est strictement interdit de fumer dans toutes les zones de Mix (y compris les espaces extérieurs).

Une tenue de sport appropriée doit être portée en permanence.

L'utilisation d'une serviette sur les équipements est obligatoire et ceux-ci doivent être nettoyés après usage. Les Membres doivent décharger les poids après utilisation et utiliser les équipements uniquement à l'intérieur du club.

### **Serviettes fournies par Mix :**

Mix fournit une (1) serviette par personne (plus une petite serviette de nettoyage).

Les serviettes Mix sont interdites sur la pelouse (des tapis de paille à placer en dessous sont disponibles auprès du personnel).

### **Règles des espaces piscine et bien-être :**

- Les serviettes sont obligatoires dans les saunas, la salle de sel et les espaces de relaxation.
- Il est obligatoire de se doucher avant d'entrer dans le jacuzzi, les piscines ou le bain de glace.
- Les maillots de bain doivent être destinés exclusivement à la baignade et ne peuvent pas être portés pour toute autre activité.
- Le port de sous-vêtements sous le maillot de bain ainsi que les shorts de sport sont interdits.
- La nudité n'est pas autorisée.
- Les chaussures ne sont pas autorisées dans l'espace wellness.
- Il est interdit de manger dans la piscine intérieure et la piscine extérieure.
- Les ordinateurs sont interdits dans les espaces piscine.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans tous les espaces sportifs et à la piscine extérieure.
- Les membres ne peuvent pas ajouter leurs propres huiles essentielles dans les seaux des saunas wellness, des saunas extérieurs ou des saunas des vestiaires.
- L'utilisation du téléphone portable est interdite dans les saunas et les hammams.
- Il est interdit de réserver les lits dans l'espace de la piscine intérieure.
- Il est interdit de réserver les chaises longues dans l'espace de la piscine extérieure.
- Les appels/visio en haut-parleur sont interdits dans la piscine intérieure, la piscine extérieure et les espaces wellness.
- Les objets en verre sont interdits dans les espaces piscine, y compris les bouteilles, les verres et tout objet en verre provenant du Joule, du Roméo ou d'ailleurs.

---

## **8. VIE PRIVÉE ET COMPORTEMENT**

- Le changement de tenue doit se faire dans les zones prévues à cet effet.
- Il est interdit de prendre des photos ou des vidéos d'autres personnes afin de protéger la vie privée.

- La nourriture, les boissons (sauf l'eau) et les contenants en verre sont interdits dans les espaces Gym & Wellness.
- Les serviettes et équipements doivent rester dans les locaux. Les emporter hors de l'espace Gym & Wellness sera considéré comme un vol et pourra donner lieu à des poursuites.
- Les invités (via day pass ou autre formule) doivent être accompagnés par le Membre qui les a invités. À défaut, l'accès leur sera refusé.

Le non-respect de ces règles peut entraîner l'exclusion du Membre.

---

## **9. CASIERS**

### **9.1. Casiers temporaires**

Des casiers temporaires sont disponibles dans les vestiaires du premier étage et sont inclus dans l'abonnement. Ils peuvent être utilisés uniquement pendant la durée de la visite, et chaque Membre ne peut utiliser qu'un seul casier. Les casiers s'ouvrent automatiquement après cinq (5) heures. Mix décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage des effets personnels stockés. Chaque Membre est seul responsable de la bonne fermeture et du verrouillage de son casier.

### **9.2. Casiers privés (location)**

Des casiers privés, en complément des casiers temporaires, sont situés au premier étage et proposés à la location sous réserve de disponibilité. L'accès est strictement personnel.

#### **Disponibilité et accès :**

Les casiers privés sont proposés à la location sous réserve de disponibilité. L'accès est strictement personnel.

#### **Conditions de paiement :**

- Pour les abonnements annuels, la location du casier est payée à l'avance pour l'année complète.
- Pour les abonnements mensuels, la location est payée mensuellement à l'avance, en même temps que l'abonnement, via prélèvement SEPA.
- Le premier mois de location est calculé au prorata.
- En cas de pause ou de suspension de l'abonnement (y compris pour raisons médicales), la location du casier reste due pour toute la période de location.

#### **Non-paiement et ouverture du casier :**

En cas de non-paiement, le Membre perd l'accès au casier. Mix peut alors ouvrir le casier, y compris en coupant ou cassant le cadenas si nécessaire. Les effets personnels seront conservés à la réception pendant un maximum de deux (2) semaines. Il appartient au Membre de récupérer ses affaires dans ce délai. Mix décline toute responsabilité pendant cette période.

#### **Cadenas :**

Un cadenas est fourni par Mix et inclus dans le prix de la location. Il doit être restitué à la fin de la période de location. En cas de casse ou de non-restitution, le coût du cadenas sera facturé au Membre.

### **9.3. Casiers sécurisés pour objets de valeur**

Des petits casiers individuels avec code personnel et stations de recharge intégrées sont disponibles après la réception Gym & Wellness, dans une zone surveillée par caméras, pour un usage de courte durée pendant la visite.

#### **9.4. Responsabilité du Membre**

Le Membre est responsable de la bonne fermeture et du verrouillage du casier après chaque utilisation. Mix ne peut être tenu responsable des vols, pertes ou dommages résultant de casiers laissés ouverts, mal fermés ou partagés avec des tiers.

---

## **10. TYPES D'ABONNEMENT SPÉCIFIQUES**

### **ABONNEMENT CLUB**

Accès illimité au Gym & Wellness et à la bibliothèque coworking flex-desk 2 jours par semaine ou 4 demi-journées.

Les prix de l'abonnement Club sont indiqués hors TVA (21 %).

#### **Avantages :**

- 1 évaluation fitness gratuite par mois
- Accès anticipé aux réservations de cours (2 jours avant les autres Membres)
- 1 invité par mois
- 50% de réduction sur les casiers privés
- Équipements de bureau (imprimante, casier journalier)
- 10% de réduction sur les espaces événementiels, salles de conférence et restaurants
- 20% de réduction sur les tarifs hôteliers pour vous et votre invité
- 3 jours par an : utilisation d'une chambre d'hôtel en journée pour une sieste

#### **Règles d'utilisation :**

- Les phone booths sont réservés aux appels vidéo uniquement.
- Les salles de réunion « Papier Boulette » peuvent être réservées pour un maximum d'1 heure par jour de coworking et par Membre (2 jours/semaine). Les invités externes sont autorisés. Réservation via l'application et demande du code d'accès à l'accueil.
- L'accès au Romeo est autorisé pour le travail de 12h00 à 16h45 (selon disponibilité). Aucune nourriture ni invité externe n'est autorisé. Merci de laisser l'espace propre et rangé après usage.

#### **Important :**

L'espace coworking est strictement réservé aux Membres disposant d'un abonnement actif.

Toute tentative d'introduire des invités externes sans autorisation préalable entraînera une indemnité forfaitaire de 60 €/jour (prix d'un day pass).

En cas de violations répétées, Mix se réserve le droit de résilier unilatéralement l'abonnement conformément aux Conditions Générales.

### **ABONNEMENT LIGHT OFF PEAK**

Accès au Gym & Wellness limité à :

- En semaine : entrée après 9h00 et sortie avant 17h30

- Week-ends et jours fériés : entrée après 14h00 jusqu'à la fermeture

Toute utilisation en dehors de ces horaires entraînera une indemnité forfaitaire de 60 €/jour (prix d'un day pass).

Aucun accès à l'espace coworking, à la salle de réunion « Papier Boulette » ni à l'espace Romeo en journée.

Les violations répétées de ces horaires peuvent entraîner la résiliation unilatérale de l'abonnement conformément aux Conditions Générales.

### **ABONNEMENT YOUNG**

Accès complet au Gym & Wellness pendant les heures d'ouverture.

Réservé aux personnes de moins de 30 ans.

À l'âge de 30 ans, l'abonnement sera automatiquement converti en abonnement **HEALTH**, après notification préalable par e-mail.

Les Membres peuvent résilier leur abonnement s'ils ne souhaitent pas accepter cette conversion.

Aucun accès à l'espace coworking, à la salle de réunion « Papier Boulette » ni à l'espace Romeo en journée.

### **ABONNEMENT HEALTH**

Accès complet au Gym & Wellness pendant les heures d'ouverture.

Aucune restriction, dans le respect des règles relatives aux cours, au parking et au comportement mentionnées ci-dessus.

Aucun accès à l'espace coworking, à la salle de réunion « Papier Boulette » ni à l'espace Romeo en journée.